



SERVICE DE CONCILIATION EN ASSURANCE DE DOMMAGES (SCAD)*

Administrateur indépendant représentant l'Ontario

Le Service de conciliation en assurance de dommages (SCAD), établi en 2002, est un organisme indépendant sans but lucratif qui offre aux consommateurs un service de résolution des différends complet, efficace, et axé sur leurs besoins.

Son conseil d'administration (le conseil) se compose de professionnels chevronnés responsables de la gestion des activités et des affaires du SCAD et tenus d'adhérer à un code de conduite très strict en matière de conflit d'intérêts afin de garantir leur indépendance vis-à-vis de l'industrie des assurances et des pouvoirs publics. Connus et respectés à l'échelle nationale autant que régionale, ils sont choisis pour refléter une diversité d'expériences, d'intérêts, d'antécédents et de représentation géographique.

Le conseil compte sept membres, dont cinq sont des administrateurs indépendants, élus à l'interne par le SCAD. Les deux autres, issus de l'industrie, sont nommés par le Bureau d'assurance du Canada.

Vous trouverez plus de détails sur le SCAD et ses activités au www.scadcanada.org.

Pour postuler :

Envoyez votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à aschulze@scadcanada.org d'ici le 20, mai, 2022 au plus tard.

Le SCAD remercie tous les candidats de leur intérêt, mais seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Formation et expérience professionnelle

Dans votre dossier de candidature, veuillez fournir des exemples qui démontrent clairement l'expérience que vous avez acquise au cours de votre carrière à titre de cadre supérieur, en indiquant comment vous répondez aux exigences suivantes :

- Diplôme d'une université reconnue dans un domaine d'études pertinent, ou combinaison équivalente d'études, de formation et d'expérience professionnelle;
- Expérience étendue en tant que cadre supérieur pour une grande organisation du secteur public ou privé;
- Expérience en haute direction comme membre du conseil d'administration d'une organisation du secteur public ou privé ou comme cadre supérieur responsable devant les différentes parties prenantes dans le secteur public ou privé;
- Compétences et sùreté de jugement éprouvées en affaires en raison d'une expérience en haute direction au sein de grandes sociétés.

Connaissances et compétences

Si vous passez en entrevue, vous serez évalué en fonction des critères suivants :

- Connaissance du mandat et des activités du SCAD et une bonne compréhension des structures législatives qui en orientent le fonctionnement;
- Connaissance des meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise;
- Capacité à établir des relations de travail efficaces avec les autres membres du conseil, les partenaires commerciaux du SCAD et ses sociétés membres;
- Excellentes aptitudes en communication, tant à l'écrit qu'à l'oral;
- Connaissance de l'un ou de plusieurs des domaines suivants, un atout :
 - expérience en gouvernance d'entreprise;
 - expertise en matière d'audit et de comptabilité financière;
 - expertise juridique;
 - expertise technologique;
 - expertise en planification stratégique et en gestion des risques;
 - expertise en finance d'entreprise et en gestion d'actifs;
 - expertise en RH / rémunération;
 - expertise en stratégies de retraite;
 - expérience gouvernementale; et
 - connaissance des deux langues officielles.

Critères d'admissibilité et conditions de nomination

Dans votre dossier de candidature, il est important de confirmer que vous répondez aux exigences suivantes :

Vous devez être un résident de l'Ontario.

Individuellement, un Administrateur indépendant du SCAD ne sera pas :

- i. un administrateur, un dirigeant ou un employé actuel d'un assureur ou d'un réassureur qui est un Membre du SCAD;
- ii. dans les trois (3) années avant la sélection comme Administrateur indépendant, un administrateur, un dirigeant ou un employé d'un assureur ou d'un réassureur qui est un Membre;
- iii. un administrateur, un dirigeant ou un employé actuel ou, dans les trois (3) années avant la sélection comme Administrateur indépendant, un administrateur, un dirigeant ou un employé du Bureau d'assurance du Canada ou ses successeurs;
- iv. (a) un employé actuel d'un gouvernement fédéral, provincial ou territorial, un dirigeant ou un employé actuel d'une Agence de la Couronne au titre de ces gouvernements, ou (b) dans les trois (3) années avant la sélection comme Administrateur indépendant, un administrateur, un dirigeant ou un employé d'un office de réglementation ou d'un surveillant de services financiers, ou d'un ministère, département ou agence gouvernemental responsable de la réglementation ou de la surveillance d'institutions financières ou de services financiers;
- v. un membre actuel du Sénat, du Parlement, ou d'une assemblée législative provinciale ou territoriale, ou, dans les trois (3) années avant la sélection comme Administrateur indépendant, un membre du Sénat, du Parlement, ou d'une assemblée législative provinciale ou territoriale;
- vi. un individu qui fournit des biens ou des services à un assureur ou un réassureur et qui reçoit une compensation pour ces biens ou ces services;
- vii. une personne qui possède un intérêt substantiel, tel que défini par la loi régissant les institutions financières fédérales, dans une catégorie d'actions d'un assureur ou d'un réassureur qui est un Membre; ou
- viii. l'époux ou l'épouse ou conjoint ou conjointe de fait de tout individu décrit ci-dessus.

Vous devez être en mesure d'assister aux réunions du conseil prévues par le SCAD et de participer à des comités, aux assemblées générales annuelles ou à toute autre activité pouvant se rapporter à vos fonctions. Vous devez aussi être disposé aux déplacements à l'intérieur du pays pour des réunions du conseil, le cas échéant.

Vous devez posséder les qualifications énoncées à cet effet dans les statuts et les règlements généraux du SCAD et être à même de vous acquitter de toutes les tâches et responsabilités pouvant être requises de temps à autre dans l'exercice de vos fonctions.

Le SCAD tient à composer son conseil d'administration selon les principes d'inclusion et d'équité, et accueille des candidats qui reflètent la diversité de la société canadienne.

**Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes.*